

Pour ce qui est de l'emploi féminin on remarque que ce dernier a toujours été certes plus faible que celui des hommes en Algérie. Mais il convient de nuancer ce constat du moins sur le plan quantitatif car comme l'a bien souligné Kamel Kateb « le monde de travail des femmes ne se laisse pas encore mesuré correctement » d'où cette sous-estimation prononcée.

Bibliographie :

* Office national des statistiques ONS. Annuaire statistique de l'Algérie. Résultats 1999-2003. Edition 2003- N° 20. Alger.

* Office National des Statistiques (Algérie) at

http://www.ons.dz/them_sta.htm

* Baya ARHAB. « La lutte contre le chômage en Algérie, quelle alternative pour les années à venir ? » communication présentée au colloque International sur "La question de l'emploi en Afrique du Nord :Tendances récentes et perspectives 2020" 26 - 27 - 28 juin 2004 CREAD . Alger.

* Fatiha Serour et Ali Kouaouci, La question de l'emploi des jeunes de 15-24 ans au Maghreb, avec une référence particulière au cas algérien.

* Kamel KATEB. « Inégalité des sexes devant la scolarisation structuration du marché du travail en Algérie ». Communication présentée au Colloque International Genre, Population et Développement en Afrique UEPA/UAPS, INED, ENSEA, IFORD Abidjan, 16-21 juillet 2001

* KAID Nouara épouse TLILANE. « L'emploi des femmes en Afrique du nord: un enjeu clé pour le développement" communication présentée au colloque International sur "La question de l'emploi en Afrique du Nord :Tendances récentes et perspectives 2020" 26 - 27 - 28 juin 2004 CREAD . Alger.

* Mme MUSETTE-BELHOUARI Djamila . « LES PRATIQUES INFORMELLES DES FEMMES EN MILIEU URBAIN : LE CAS D'ALGER ». communication présentée au colloque International sur "La question de l'emploi en Afrique du Nord :Tendances récentes et perspectives 2020" 26 - 27 - 28 juin 2004 CREAD. Alger

Plusieurs organismes ont été créés pour venir en aide aux chômeurs : la CNAC, l'ANEM, l'ANSEJ, l'ADS.. Mais cette multiplicité des structures au lieu de renforcer la prise en charge, certains analystes pensent qu'il y'a chevauchement entre les différents organes qui s'occupent de ces programmes. Ces derniers souffrent également de la mauvaise circulation des informations qui les concernent. D'autre part la faiblesse des indemnités notamment pour les AIG qui s'élèvent à 2 800 dinars/mois et au SMIG pour les TUP-HIMO découragent les chômeurs à intégrer ces programmes et préfèrent s'orienter plutôt vers le secteur informel.

Conclusion :

Grâce à la hausse du prix du pétrole l'économie algérienne tente de se remettre progressivement, toutefois les performances de l'appareil économique n'arrive toujours pas à résorber le chômage qui demeure important et révèle des inégalités d'accessibilité à l'emploi, notamment pour les femmes et les jeunes (moins de 30 ans). Ce manque de perspectives d'emploi a engendré et renforcé les inégalités sociales, et plus particulièrement des inégalités sexuées.

La transition démographique, n'a pas eu d'effets immédiats puisque la structure par âge de la population algérienne reste toujours dominée par une population très importante de jeunes ce qui implique que la population active continue son accroissement. Depuis l'indépendance, l'effectif et la part de la population en âge de travailler n'ont pas cessé de s'accroître à mesure que progressait le volume de la population totale.

S'agissant des femmes, on constate que leur poids dans la population active totale a augmenté sensiblement du fait de l'accroissement plus rapide de la population active féminine. Il est passé ainsi de 4 % en 1966 à 17% en 1998. Ceci traduit la nouvelle place acquise par les femmes dans la société du moment, notamment grâce au progrès de la scolarisation. Mais malgré cette progression notable de l'activité féminine, les taux masculins demeurent, à tous les âges et quelle que soit la source, nettement plus élevés que les taux féminins. Par contre, l'écart s'est sensiblement réduit avec le temps.

%. Ceci signifie en fait que la part des moins de 25 ans a également baissé pour atteindre 47,4 %, soit une perte de près de 9 points en 10 ans.

Tableau N° 7: Taux de chômage et structure par âge de la population à la recherche d'un emploi en 2005.

	Total	%	Taux de chômage
- de 20	209018	14,2	34,3
20 - 24	490062	33,2	29,9
25 - 29	406217	27,5	22,7
30 - 34	179863	12,2	12,7
35 - 39	85685	5,8	7,4
40 - 44	43767	3,0	4,3
45 - 49	32151	2,2	4,1
50 - 54	19847	1,3	3,1
55 - 59	7939	0,5	2,3
TOTAL	1474549	100,0	15,3

4. Programme de lutte contre le chômage:

Les micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ depuis l'année 1999, le développement notable du tissu de la PME/PMI, et les différentes initiatives engagées par l'Etat pour encourager l'emploi ont incontestablement contribué à infléchir le niveau du phénomène. Nous focaliserons notre attention sur cinq dispositifs qui figurent au tableau qui suit.

Tableau 8 : Evolution du chômage et des emplois temporaires des différents dispositifs

	1997	1998	1999	2000	2001	2003
1- ESIL	152043	181225	157565	145481	178512	-
2- IAIG	114000	129680	134000	130000	136000	-
3-TUPHUMO	119348	44799	24598	14565	17823	-
4-CPE	-	6140	12191	9311	3443	-
5-ANSEJ	207	21630	44175	31077	21000	-
Total (1+2+3+4+5)	234 740	242 728	265 863	229 736	240 341	-
Taux de chômage	28	28	29,2	29,77	27,3	23,7
Nombre de chômeurs	2210000	2333	2510000	2427726	2339000	2078270

Source : ONS, IHEDDADEN Toufik (Sétif 2000) et FMI Country report (mars 2003)

ministère de l'intérieur avec 2,90% environ. En revanche les services centraux des secteurs les plus féminisés sont l'éducation et la santé qui comptent une moyenne de 8%. Les plus forts scores sont enregistrés par les ministères du commerce (47,16%), du travail et de la protection sociale (45,85%).(KAID NOUARA .2004)

3. Le problème du chômage:

Si l'on se fie aux chiffres avancés par le gouvernement, le taux de chômage se situe autour de 13% de la population active. Un pourcentage que confirme partiellement la dernière enquête (septembre 2005) de l'Office national des statistiques (ONS) qui donne le chiffre de 15,30%, soit une baisse de 13 points comparativement aux résultats de l'étude menée par le même organisme en 1998. La hausse significative des investissements publics et les différents dispositifs d'aide à la création de petites et moyennes entreprises, soutenus par les plans de soutien à la relance économique seraient les principales causes de cette reprise de l'activité.

Avant cette date le taux de chômage a connu beaucoup de fluctuations. Evalué à 33% au recensement de 1966, il a ensuite entamé une baisse importante en réaction aux plans de développement engagés ; il est tombé à 22% en 1977 et 21,4% en 1987. A partir de cette date le taux de chômage a amorcé une remontée, il atteint 28,1% en 1995. Cette reprise a été la conséquence de la crise multiformes qui a secoué la société algérienne depuis 1986, date de l'effondrement des cours pétroliers combiné à la mise en application du plan d'ajustement structurel (fermeture d'entreprises, licenciement massive de salariés du secteur public, abandon du soutien des prix des produits de première nécessité etc.).

Si l'on suit la répartition du phénomène selon l'âge, on constatera selon Kamel Kateb, une forte concentration des sans emploi dans la population jeune. A titre indicatif, l'enquête sur la mesure des niveaux de vie (LSMS, 1995) indique que les moins de 20 ans représentent 19,8% du nombre total des chômeurs et les 20-24 ans 36,5%, soit au total 56,3% des demandeurs d'emplois ont moins de 25 ans. Dix ans plus tard en 2005 cette structure semble connaître quelques changements. Les moins de 20 ans ne représentent que 14

D'autre part le tableau révèle également que les politiques mise en œuvre pour diminuer les inégalités entre sexe n'ont pas abouti et nécessitent l'amélioration effective des possibilités d'accès à l'emploi en se penchant sur les inégalités dans l'accessibilité. Kamel Kateb tente d'expliquer la faiblesse de la population occupée féminine en Algérie -y compris comparativement à celles des pays voisins (Tunisie et Maroc)- par une plus grande faiblesse du secteur privé algérien et par la prédominance du secteur public en Algérie.

S'agissant de la répartition des emplois par grands secteurs d'activité, le tableau qui suit indique à première vue une constante décroissance de la part de l'agriculture de 1966 jusqu'en 1992, passant ainsi de 58 % à 17 %. Ceci traduit à quel point, ce secteur crucial a été délaissé au profit des secteurs non-agricoles qui ont vu leur poids doubler au cours de la même période. Cet accroissement extraordinaire est dû principalement à l'évolution positive de la part qui revient aux services.

Tableau N°6 : Structure de l'emploi par grands secteurs d'activité.

	1966		1977		1987		1992		1995	2001
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	%	%
Agriculture	913130	58,2	686426	30,9	724699	17,5	763000	17,3	17,4	21,1
Industrie	129215	8,2	394337	17,7	622153	15,0	782000	17,8	13,3	13,8
BTP	92050	5,9	344946	15,5	689137	16,7	612000	13,9	13,3	10,4
Services	433749	27,7	799483	35,9	1930873	46,7	2246000	51,0	56,0	54,7
ND	-	-	-	-	170874	4,1	-	-	-	-
Total	355014	41,8	1538766	69,2	3242163	78,4	3644000	82,7		
Non-agricole										
Total	1568144	100,0	2225192	100,0	4137736	100,0	4403000	100,0		

Sources : Pour 1966, 1977, 1987 : recensements.

Pour 1992 : Enquête Main-d'œuvre et démographie 1992 : ONS

Pour 1995 et 2001 Rapport du FEMISE 2003 sur le partenariat Euro Méditerranéen. Extrait tableau 19 p.54

Le même auteur indique que « L'administration publique est le gros pourvoyeur d'emplois féminins (61,3% des femmes y sont employées, principalement dans les secteurs de l'enseignement et de la santé) ; 383000 des 1,6 millions de fonctionnaires sont des femmes (23,94% du total) (RGPH, 1987). Le secteur des services vient en seconde position, il fournit 23% de l'emploi féminin total ». Dix ans après en 1997, le taux de féminisation de l'administration centrale est de 8,4% pour les wilayas, alors que celui des wilayas atteint 29,2 %. Le taux de féminisation le plus faible est enregistré au niveau du

contraire une décroissance aux âges adultes. Pour ces dernières la période de forte activité se situe entre 20 et 29 ans. Ceci correspond vraisemblablement à l'entrée en activité des nouvelles générations ayant bénéficiées de formations qualifiantes.¹

2. La population active occupée:

Sachant que la définition² de la population active occupée est assez hétérogène en passant d'un recensement à un autre ou d'une enquête à l'autre, il est très difficile de se livrer à des comparaisons sans avertir le lecteur. Le tableau N°2 présenté précédemment au point 1.2, dévoile les principaux changements opérés.

On se fiant au tableau N°5 on peut dire qu'en 1966, sur 2,6 millions d'actifs, un peu plus de 1.700.000 avaient un emploi, soit 67,1 %. Cette proportion est passée à 76,6% en 1987 puis 84,7 % en 2005. Le sexe masculin demeure majoritaire. Malgré les progrès enregistrés, et la réduction des écarts entre les deux sexes, la part des femmes parmi la population occupée n'atteint toujours pas les 15%.

L'emploi féminin a toujours été certes plus faible que celui des hommes en Algérie. Mais il convient de nuancer ce constat du moins sur le plan quantitatif car comme l'a bien souligné Kamel Kateb « le monde de travail des femmes ne se laisse pas encore mesuré correctement ».

Tableau N°5: Evolution de la population active occupée par sexe.

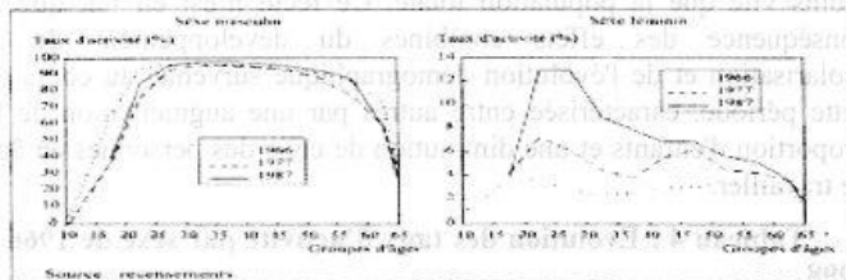
		RGPH 1966	%	RGPH 1977	%	RGPH 1987	%	2005*	%
Effectif	Hommes	1626199	94,5	2198738	94,08	3772642	91,17	6988050	85,4
	Femmes	94511	5,5	138234	5,92	365094	8,83	1193445	14,6
	Total	1720710	100,0	2336972	100,00	4137736	100,0	8181495	100,0
Taux brut d'occupation	Hommes	66,2		77,3		77,8		85,1	
	Femmes	86,3		67,9		74,1		82,5	
	Total	67,1		76,6		77,5		84,7	

* EMPLOI ET CHÔMAGE (au Troisième Trimestre 2005). <http://www.ons.dz>.

¹ Pour plus de détail concernant l'interprétation des données présentées ci-dessus, le lecteur peut consulter à la thèse de Aouragh .H intitulée « L'économie Algérienne à l'épreuve de la démographie ».

² Cf. à titre d'exemple définitions population active, occupée, en annexe, collections statistiques n°47-ONS Dec 1991.

Figure 2 : Evolution des taux d'activité par âge selon le sexe de 1966 à 1987.



En revanche, les tendances démographiques des périodes postérieures ont plutôt favorisé l'augmentation du taux brut d'activité qui est passé de 23,4 % en 1987 à 27,9 % en 1998.

Sachant que le taux global d'activité n'est qu'un indice brut qui souffre entre autres de l'influence de la structure par âge et par sexe on procède le plus souvent au calcul de taux spécifiques selon le sexe et le groupe d'âge pour éliminer ces deux effets en même temps.

Il convient de préciser que les taux d'activité par âge et sexe dépendent selon certains auteurs d'un nombre important de facteurs socio-économiques et culturels. Dans sa thèse, Hocine Aouragh a inventorié sept : "les possibilités de travail, la structure de l'économie, l'organisation de la production, les moyens d'enseignement, le niveau d'instruction, la concentration urbaine et l'attitude de la société à l'égard de la participation à l'activité économique, s'agissant des femmes notamment".

Chez les hommes, les courbes passent toujours par un plateau de pleine activité entre 25 et 54 ans (à ces âges, plus de 90% des hommes sont actifs) mais les courbes successives révèlent l'entrée tardive en activité pour les jeunes en raison de leur scolarité dont la durée est de plus en plus longue.

Chez les femmes par contre, la courbe présente une allure complètement différente de celle des hommes. On peut ainsi constater que si les taux d'activité masculins sont constamment croissants des tranches d'âges jeunes jusqu'à la tranche de pleine activité qui se situe à 35-39 ans, ceux des femmes enregistrent au

l'ordre de 5,6 points, passant de 42,2 % en 1966 à 36,6 % en 1977. Ceci implique tout simplement que la population active s'est accrue moins vite que la population totale. Ce recul n'est en fait que la conséquence des effets combinés du développement de la scolarisation et de l'évolution démographique survenue au cours de cette période, caractérisée entre autres par une augmentation de la proportion d'enfants et une diminution de celle des personnes en âge de travailler.

Tableau 4 : Evolution des taux d'activité par sexe de 1966 à 1998.

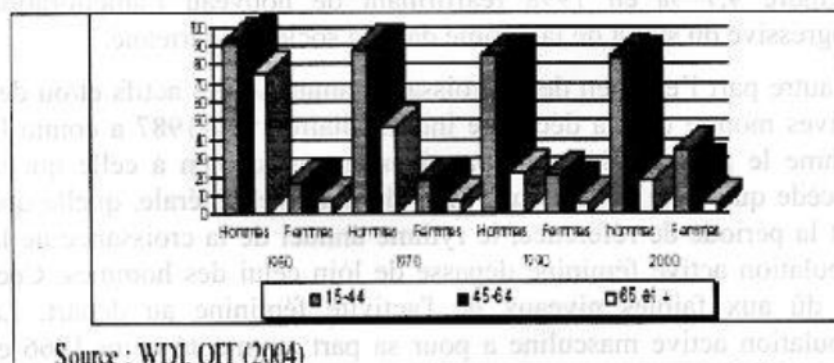
Situation	Sexe	1966	1977	1987	1998	Taux annuel de variation (%)			
						1966-1977	1977-1987	1987-1998	1966-1987
Taux brut d'activité (%)	M	42,2	36,6	42,4	45,7	-1,3	+1,5	+0,7	+0,03
	F	1,8	2,6	4,4	9,7	+3,2	+5,5	+6,7	+4,3
	T	21,7	19,5	23,4	27,9	-1,0	+1,8	+1,6	+0,3
Groupe d'âges	Masculin			Féminin					
	1966	1977	1987	1966	1977	1987			
6-14	3,8	0,53	-	1,1	-	-			
15-19	65,7	37	39,2	3,7	4,2	3,9			
20-24	93,4	75,7	84,4	3,6	7,2	12,9			
25-29	96,2	92,6	95,7	2,7	6,0	12,9			
30-34	96,4	95,5	97,4	2,4	4,4	8,9			
35-39	96	95,5	97,7	2,5	3,8	7,9			
40-44	94,9	94,3	96,7	2,9	5,5	6,7			
45-49	93,5	91,9	95,2	3,0	6,2	6,8			
50-54	90,4	87,1	92	3,3	4,4	5,6			
55-59	85,5	76,3	86,8	3,2	4,2	5,1			
60-64	73,8	59,1	59,1	2,6	3,6	3,5			
65 +	33,3	30,7	25,5	1,4	2,1	1,7			

population active masculine atteinte par contre, 2,9 % contre 8,5 % chez les femmes.

1.2.2 Evolution de la population Active selon le groupe d'âge et le sexe:

Le graphique ci-après nous révèle une certaine stabilité de la participation de la femme dans l'activité économique entre 1950 et 2000. Par la suite, une légère élévation du taux des femmes actives s'est amorcée dans la catégorie d'âge 15-44 ans. Saida henni explique cette augmentation par la forte volonté des femmes d'intégrer le marché du travail à cause des contraintes économiques et sociales. Le secteur privé était le premier bénéficiaire de cet afflux de main-d'œuvre féminine. Par ailleurs le taux de participation des hommes dans l'activité économique a enregistré au contraire une légère baisse en raison du déficit d'emplois dans le secteur public. S'agissant de la catégorie d'âge 65 ans et plus, le graphe indique une forte baisse de sa participation depuis 1950. Ceci peut se justifier par l'amélioration des systèmes de retraite.

Graphique 1: La distribution de la population active selon le groupe d'âge et le sexe entre 1950 et 2000.



1.2.3 Evolution des taux d'activité par sexe et âge:

Malgré la progression notable de l'activité féminine (tableau 4), les taux masculins demeurent, à tous les âges et quelle que soit la source, nettement plus élevés que les taux féminins. Par contre, l'écart s'est sensiblement réduit avec le temps. Le taux brut d'activité de la population masculine a connu dans un premier temps une baisse de

par sa croissance démographique élevée tandis que le second concorde avec la faiblesse de l'activité féminine.

Tableau N°3 : Répartition de la population active selon le sexe de 1966 à 1998.

Sexe	Recensements								Enquête		Taux annuel de variation (%)		
	1966		1977		1987		1998		2005		1966-1977	1977-1987	1987-1998
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%			
Hommes	2455210	95,7	2846255	93,3	4848660	91	6760000	82,7	8209054	85,0	+1,3	+5,5	+2,9
Femmes	109433	4,3	203697	6,7	492442	9	1410000	17,3	1446990	15,0	+5,8	+9,3	+8,5
Total	2564663	100	3049952	100	5341102	100	8170000	100	9656044	100,0	+1,6	+5,8	+3,7

Le poids des femmes dans la population active totale a augmenté sensiblement du fait de l'accroissement plus rapide de la population active féminine. Il est passé ainsi de 4 % en 1966 à 17% en 1998. Ceci traduit la nouvelle place acquise par les femmes dans la société du moment, notamment grâce au progrès de la scolarisation. Elle a ensuite régressé légèrement - si l'on admet la comparabilité des sources (recensement et enquête)- pour atteindre 15% en 2005.

De même, la part de la population active au sein de la gent féminine a augmenté lentement, passant de 1,8 % en 1966 à 4,4 en 1987 pour atteindre 9,7 % en 1998 réaffirmant de nouveau l'amélioration progressive du statut de la femme dans la société algérienne.

D'autre part l'examen de la croissance annuelle des actifs et/ou des actives montre que la décennie intermédiaire 1977-1987 a connu le rythme le plus accéléré comparativement aussi bien à celle qui la précède que celle qui l'a suit. Mais de manière générale, quelle que soit la période de référence, le rythme annuel de la croissance de la population active féminine dépasse de loin celui des hommes. Ceci est dû aux faibles niveaux de l'activité féminine au départ. La population active masculine a pour sa part augmenté entre 1966 et 1987 au rythme annuel de 3,3 %, rythme similaire à celui de la croissance de l'ensemble de la population masculine. Par contre, entre 1987 et 1998 l'écart entre les deux rythmes est plus perceptible. Ceci peut s'expliquer par la décélération du rythme de la croissance démographique qui s'est manifesté à partir de 1986. Ainsi, le rythme d'accroissement la population au cours de cette période est pratiquement le même pour les deux sexes et vaut 2,3 %. Celui de la

population dans le cas de l'Algérie. Ainsi, pour répondre au faible taux d'occupation chez les femmes, enregistré en 1966, une nouvelle catégorie appelée "Femme au foyer Partiellement occupée" (FPO) a été introduite au cours du second recensement de 1977.

Tableau 2 - Les composantes de la population active dans les recensements RGPH (1966-1998)

Désignation	1966	1977	1987	1998
Occupés	X	X	X	X (a)
STR1 (b)	X	X	X	X
STR2 (c)	X	X	X	X
FPO ou TD		X (=FPO)	X (=FPO)	X (=TD)
Autres inactives			X	X

- (a) y compris les appelés du service national pour cette année 1998 (L'intégration des appelés date de 1989- Enquête MOD)

- (b) Demandeur d'emploi ne travaillant pas à la date du recensement et ayant exercé une activité rémunératrice.

- (c) Primo-demandeur.

Dix ans plus tard, lors du RGPH de 1987, un nouveau concept fait son apparition, il s'agit de la catégorie "Autres inactifs". Toutefois, la notion de "FPO" a continué d'exister parallèlement jusqu'à 1989 pour céder sa place à celle de "Travailleur à domicile" (TD). Le tableau 2 illustre de manière claire et succincte les modifications effectuées depuis le premier recensement de l'Algérie indépendante.

1.2.1 Evolution de la population Active totale:

Selon la plus récente estimation réalisée par l'ONS en septembre 2005, la population active en Algérie a atteint le chiffre de 9 656 044 (dont seulement 15 % sont des femmes), ce qui correspond approximativement à 29 % de la population totale. Bien que cette dernière proportion ait connu une certaine croissance, passant de 21,7 % en 1966 à 27,9 % en 1998 elle demeure tout de même faible comparativement au pays développés. Hocine Aouragh explique la faiblesse de cette proportion par deux facteurs. Le premier correspond à l'extrême jeunesse de la population algérienne induite

Tableau 1. Evolution de la structure par âge de la population algérienne aux différents recensements et enquêtes.

Groupes d'âges	Recensements					
	1954	1966	1977	1987	1998	2002
0-14 ans	42,7	47,2	47,3	44,0	35,8	30,8
15-59 ans	52,2	46,2	46,7	50,2	57,6	61,7
60 ans et plus	5,1	6,6	6,0	5,8	6,6	7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100
Age médian de la population	18,7	16,5	16,6	17,7	20,9	23,0

Depuis le premier recensement de l'Algérie indépendante l'effectif et la part de la population en âge de travailler n'ont pas cessé de s'accroître à mesure que progressait le volume de la population totale. Ainsi malgré les profondes mutations démographiques qu'a connu la société algérienne l'effectif de la population en question s'est pratiquement triplée en l'espace de 32 ans, passant de près de 5,5 millions en 1966 à environ 16,8 millions de personnes en 1998. La croissance propre à la jeunesse de la pyramide des âges a limité l'impact de la politique de maîtrise de la croissance démographique adoptée officiellement depuis 1983. La décroissance drastique de la fécondité ne pouvait porter ses fruits en premier qu'à la base de la pyramide. Son influence sur l'évolution de l'effectif des personnes âgées de 15 ans et plus ne pouvait pas s'exprimer que plus tard, soit vers le début du troisième millénaire.

Eu égard à cette évolution de la population en âge de travailler, l'effectif de personnes désireuses de trouver un emploi rémunéré va évoluer à son tour dans le sens d'une majoration de la population active. Pour pouvoir analyser cette dernière ainsi que toutes ses composantes nous allons essayer à travers la section suivante d'exploiter différentes sources accessibles de données.

1.2 L'Evolution de la population Active :

Les changements des catégories de la population active et de leurs définitions au cours des recensements successifs et des enquêtes Main-d'œuvre Démographie (MOD) initiées depuis 1989 rendent délicate toute comparaison ou analyse de l'évolution de cette

INTRODUCTION :

Depuis au moins le début du 20^e siècle, la présence des femmes dans la vie active à côté de leurs homologues hommes, continue à prendre progressivement de l'ampleur dans pratiquement toutes les sociétés. Ceci a contribué largement à l'amélioration du statut de la femme et à renforcer son empowerment. Beaucoup d'auteurs comme Christine Ouedraogo pensent que le revenu qu'une femme peut obtenir suite à l'exercice d'un travail productif et rémunérateur constitue pour cette dernière une source de négociation, de respect et de satisfaction. De même la capacité de prendre en charge certaines obligations traditionnelles du mari peut conférer à la femme plus de considération et une plus grande participation dans la prise de décision.

Les autorités de tous les pays du monde se sont certes engagés à promouvoir l'égalité entre les personnes des deux sexes, néanmoins les discriminations devant l'emploi et la participation à la vie économique, politique et sociale, sont toujours présentes dans beaucoup de sociétés. Elles sont d'ailleurs beaucoup plus accentuées dans les pays du tiers monde. Ces discriminations se manifestent différemment selon les contextes. Plusieurs cas de figures se dévoilent: accès différentiel à l'emploi et/ou à la promotion, écarts de salaires...etc. Qu'en est-il donc de la situation de l'emploi en Algérie ?

I. Bilan de la politique algérienne de l'emploi :

1.1 La population en âge de travailler :

Certes, l'Algérie a largement entamé sa transition démographique, néanmoins sa structure par âge reste toujours dominée par une population très importante de jeunes ce qui implique que la population active continue son accroissement. Celle-ci est appelée à supporter pendant longtemps les coûts d'un taux de dépendance plus élevé qui se traduisent par la prise en charge, de la scolarité de la population des moins de 15 ans d'une part, et de la santé et le bien-être de celle âgée de plus 65 ans d'autre part.

Situation de l'emploi, du chômage et des inégalités sexuées: Cas de l'Algérie.

Mohammed Bedrouni *

ملخص :

يؤكد الدستور الجزائري مع كثير من القوانين الأساسية للدولة الجزائرية على ضرورة السهر على أن تسود المساواة بين المواطنين على اختلاف جنسهم، رأيهم أو أي ظرف شخصي آخر. في حين يمكن أن نستخلص من خلال دراسة بعض قطاعات الحياة استمرار كثير من الفوارق على أساس الجنس. و كمثل عن ذلك يمكن إدراج قطاعي النشاط والشغل. فبالرغم من شح المعطيات و احتكاكها سنحاول من خلال هذه الورقة البحثية إجراء عرض تقييمي للسياسات الجزائرية المتعلقة بالشغل و محاربة البطالة منذ الاستقلال.

Résumé :

La Constitution algérienne et les lois fondamentales de l'Etat algérien insistent tous sur la nécessité de veiller à ce que tous les citoyens soient égaux quel que soit leur sexe, opinion ou toute autre circonstance personnelle. Cependant l'examen de certains secteurs de la vie montre que des inégalités sexuées restent tout de

même importantes. C'est le cas des secteurs de l'activité et de l'emploi. En dépit des insuffisances des données et leur rétention nous essayerons de dresser, à travers le présent papier, un bilan des politiques algériennes de l'emploi et de la lutte contre le chômage depuis l'indépendance.

Mots clés : Activité, Chômage, Inégalité, Secteur informel, structure par âge, dispositifs de lutte contre le chômage.

* Chargé de cours en démographie, Faculté des Lettres et Sciences Sociales.
Université Saad Dahleb Blida.